n°133 / mars 2022 www.mairiedeneuille.fr



Actualité des commissions

Fin des travaux pour la liaison douce page 11

Éducation

Le point sur les projets des écoles

page 12/13

Actualité

Fête de printemps à la ferme ! page 16



L'EDITO

Le petit Neuilléen

Le journal d'information de la commune de Neuillé

Mars 2022

Directeur de publication : G. BERTIN

Création, rédaction, mise en page groupe communication

Crédits photographiques :

V. BENOIST, V. ROY

Impression :

Multi-impressions Chinon Publication éditée à 500 exemplaires

Mairie de Neuillé 5 Place Saint-Médard, 49680 NEUILLÉ

Tel. 02 41 52 51 10 Fax. 02 41 52 54 45

mairie.neuille@wanadoo.fr www.mairiedeneuille.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi de 09h00 à 12h15

Le mot du maire



Chères Neuilléennes et chers Neuilléens,

Cette année 2022 a commencé comme l'année dernière, nous n'avons pas pu nous retrouver lors de la traditionnelle cérémonie des vœux pour échanger et partager un moment de convivialité. Cette crise sanitaire se poursuit, et souhaitons que ce mois de mars avec l'arrivée du printemps et de l'été nous laisse un peu de répit qui sera le bienvenu. Espérons que cette pandémie évolue en épidémie de grippe saisonnière plus traditionnelle.... En attendant restons prudents.

Au niveau des travaux, nous arrivons à la fin de l'aménagement de la route des Longchamps, nous avons eu un mois de retard dû à des personnes « covidées » dans l'entreprise, et des priorités de certains travaux extérieurs. Gageons que ces travaux amélioreront la sécurité de l'entrée dans le bourg, et permettront des déplacements doux plus favorables. D'autres travaux devraient commencer avant l'été sur le secteur des routes des muriers et de Salvert avec l'enfouissement de la dernière partie des réseaux aériens et d'un nouvel éclairage public.

Difficile aujourd'hui de ne pas parler du conflit Ukrainien qui est à nos frontières Européennes. On pensait que les guerres sur notre continent faisaient partie de l'histoire et que le 21ème siècle nous protégerait des atrocités que nos anciens ont connues. On voit bien que la paix est question d'équilibre et doit-être sans cesse recherchée pour que les peuples vivent en paix. Comme toujours ce sont les civils qui paient un lourd tribu de la situation, famille décimée, exode pour se protéger, logements détruits, toute une vie qui s'effondre alors qu'il y a encore un mois tout semblait « paisible ». Dure réalité!

En attendant, les citoyens européens s'organisent pour apporter un peu de réconfort et d'aides à ces familles, modestement nous avons organisé une collecte de dons toute la semaine du 7 mars pour envoyer, via « la Croix Rouge », des vêtements, des couvertures, des duvets, des produits paramédicaux, des médicaments, des produits pour les bébés et les enfants. Merci à tous ceux qui ont participé à cette collecte et à Cécile, Béatrice, Marie-Françoise, Benoît et Florian d'avoir aidé à cette belle action solidaire.

Comme vous avez pu le découvrir, notre adjointe Mélinda Vincent a cessé ses fonctions d'adjointe pour se consacrer à sa vie professionnelle plus prenante et à sa vie familiale. Nous respectons ce choix que nous ne pouvons que regretter. Je tiens au nom de l'équipe municipale et des Neuilléens à la remercier du travail fourni et de son engagement sincère avec passion et avec beaucoup de cœur pour l'animation du village et de son embellissement pendant près de 8 années à mes côtés. Je sais qu'elle sera toujours attentive à la vie de son village.

Enfin, nous souhaitons une bonne retraite bien méritée à Éric Gillon, notre agent technique, qui fera valoir ses droits au 1 avril. Je tiens très sincèrement à le remercier pour son professionnalisme, sa motivation et son travail auprès des habitants et de la commune pendant ces 15 dernières années. La qualité et la sincérité des relations, sa disponibilité, l'intérêt public dont il a fait preuve, sont à souligner, à mettre en avant et donne une image du fonctionnaire des collectivités qui fait honneur à la profession. Bonne retraite Éric.

Au plaisir de vous retrouver dans les différentes manifestations de la commune ou dans nos commerces qu'il faut faire vivre. A bientôt.

À bientôt, Guy Bertin

ACTUALITÉ Dossier

Ca butine à Neuillé!

Avec l'arrivée du printemps, l'apparition des premières fleurs et le bourgeonnement des arbres fruitiers, les abeilles, bourdons, syrphes, papillons ou encore coccinnelles retrouvent leur place dans nos jardins. Indispensables à la reproduction sexuée des fleurs, ces pollinisateurs jouent un rôle fondamental dans la production des fruits, des légumes et des graines. On estime que 35% de nos ressources alimentaires dépendent des insectes. Il est important de les préserver sur nos territoires et de faire en sorte qu'ils y vivent dans de bonnes conditions.

Le pollinisateur le plus efficace est l'abeille. Elle peut visiter 250 fleurs... en une heure ! On distingue généralement 2 grandes familles : les **abeilles domestiques** (Apis mellifera) consacrées à l'apiculture qui vivent dans des ruches avec une reine et produisent du miel ; les **abeilles sauvages**, le plus souvent solitaires qui représentent 80% des abeilles.

Lors de vos balades dans notre commune, vous aurez pu constater que quelques ruches sont implantées dans certains jardins de nos concitoyens. D'autres transhument dans nos forêts, certains en ont même fait une activité professionnelle! C'est le cas de Stéphane et Valérie des Ecuries de la Borde qui, parallèlement à l'activité centre équestre, développent l'apiculture sur plusieurs sites de Neuillé pour vous proposer les produits de la ruche «L'ABEILLE CAVALIÈRE». Nous les avons rencontrés afin qu'ils nous parlent de leur passion et nous expliquent comment fonctionne une ruche et la vie des abeilles.

C'est par un bel après-midi de mars que Stéphane nous conduit vers ses ruches en bordure de forêt. C'est la fin de l'hiver mais l'activité y est déjà intense avec le balai incessant des abeilles qui vont et viennent avec leur récolte de pollen. Stéphane nous explique comment s'organise la vie à l'intérieur de la ruche «Les abeilles domestiques vivent en colonie dont l'organisation est fascinante. Chaque abeille dépend des autres individus, dans un système où les mécanismes de communication complexes régulent la division des tâches et assurent la cohésion sociale. Les abeilles peuplent la ruche, habitat que l'apiculteur met à leur disposition. À l'intérieur, on y retrouve trois types d'individus : la reine, les ouvrières et les faux-bourdons».



- La reine: On en trouve une par colonie, elle présente un abdomen plus long adapté à son rôle: pondre, jusqu'à 2000 oeufs par jour en pleine saison! Elle vit 3 à 5 ans. Protégée par les ouvrières, elle reste à l'intérieur de la ruche et ne sort jamais, à part une fois pour se faire féconder lors du vol nuptial peu après son émergence. Ne pouvant se nourrir seule, elle a besoin de ses ouvrières pour prendre soin d'elle.
- Les ouvrières : Les ouvrières composent la majorité de la population de la ruche. La colonie peut comporter plusieurs dizaines de milliers d'ouvrières. Durant la saison d'activité, leur espérance de vie est d'une quarantaine de jours, contre 5 ou 6 mois pour les ouvrières hivernales.

Leur rôle évolue au cours de leur vie : les jeunes adultes restent en sécurité à l'intérieur de la ruche et nettoient les cellules, chauffent le couvain, nourrissent les larves ; les adultes un peu plus âgés produisent de la cire, bâtissent les rayons, et protègent la planche d'envol. Enfin, les ouvrières les plus âgées sortent de la ruche pour aller butiner les fleurs, et ramener eau, pollen, propolis et nectar à la colonie.









Reine marquée d'un point blanc afin de mieux l'identifier

Larves à l'intérieur des alvéoles

• Les faux-bourdons : Chez l'abeille, celui que l'on appelle le faux-bourdon est tout simplement le mâle reproducteur. Leur rôle principal est de féconder les reines vierges des autres ruches lors de leurs vols nuptiaux. Ils ne peuvent pas se nourrir seuls, ne butinent pas, et ne piquent pas non plus. Leur rôle, quoique essentiellement lié à la reproduction, s'étend aussi à d'autres compétences : ils participent à la ventilation et à la régulation de la température de la ruche grâce à leurs muscles alaires plus développés et stimuleraient l'activité des ouvrières par leur simple présence.

ACTUALITÉ ——— Dossier ——

Au printemps, c'est l'ESSAIMAGE!

L'essaimage, c'est le mode de reproduction des abeilles. Il a lieu généralement en avril- mai. Lorsque la colonie atteint une masse trop importante, de nouvelles reines sont élevées dans des cellules spécifiques et nourries avec la fameuse gelée royale. Peu avant l'éclosion de ces larves, la vieille reine quitte la ruche accompagnée d'environ 10 000 à 20 000 ouvrières (et de quelques faux-bourdons). L'essaim forme alors un nuage d'abeilles qui peut atteindre une vingtaine de mètres de long.

Vous aurez peut-être eu l'occasion d'apercevoir ces «nuages d'abeilles» dans les airs ou d'observer un « paquet » d'abeilles agglutinées entre elles. C'est un essaim qui vient de se poser provisoirement, le temps que certaines abeilles éclaireuses, partent à la recherche d'un nouvel endroit propice pour s'établir et reformer une colonie.

N'hésitez pas à cette occasion, de contacter un apiculteur qui en le récupérant, leur offrira un habitat pérenne : la ruche !





Formation d'un essaim provisoire dans la nature

Vespa velutina



Les frelons asiatiques sont de redoutables prédateurs pour les abeilles et les insectes sauvages. Il existe différentes techniques pour lutter contre cette espèce invasive :

- Le piégeage des reines au moment où les températures douces s'installent (entre 12 et 15°C), durant un mois environ. Attention, il doit être organisé et encadré, sur des lieux précis, à proximité d'anciens nids, de points d'eau ou d'arbres mellifères. Une réflexion avec les apiculteurs de la commune et des environs pourrait avoir lieu pour organiser ce type de piégeage.
- La protection des ruchers en les équipant de muselières, filets, pièges dès juillet, mois à partir duquel les frelons asiatiques s'attaquent aux abeilles.
- La détection et la destruction des nids, moyen le plus efficace pour lutter contre les frelons asiatiques mais pas le plus simple...

Les abeilles sauvages

On recense en France environ 1000 espèces d'abeilles différentes. Une grande partie sont des abeilles sauvages, qui n'ont pas de reine, sont solitaires, ne produisent pas de miel. On estime que 85% des plantes à fleurs sont pollinisées par des espèces sauvages contre 15% par les abeilles domestiques.

Vous avez certainement déjà rencontré dans votre jardin des abeilles solitaires. On les classe généralement selon leur mode de nidification ou en fonction de leur comportement :

Les maçonnes : Les osmies font partie des abeilles solitaires les plus répandues. C'est la première abeille sauvage à apparaitre au printemps. L'osmie cornue est



celle que vous aurez le plus de

chance d'observer si vous confectionnez un nichoir à insectes dans votre jardin. Elle aime nicher dans des tiges creuses ou à l'intérieur des trous dans des blocs de bois. Elles utilisent de la boue pour construire la structure interne de leur habitat et boucher leur nid.

Les tapissières : Elles tapissent leur nid avec des feuilles qu'elles découpent méthodiquement de manière circulaire. Elles apprécient particulièrement les feuilles de robinier M



faux-acacias, troènes ou encore de glycines. Elles sont considérées comme de très bons pollinisateurs pour la luzerne et les légumineuses.

Les charpentières : Appelées également abeilles perce-bois, elles utilisent le bois mort pour creuser leur galerie pouvant aller jusqu'à 30 cm de profondeur. Ces grosses abeilles noires avec



des reflets bleus métallisés sont impressionnantes par leur taille et le fort bourdonnement qu'elles font en se déplaçant.

Les cotonnières : On pourrait facilement les confondre avec des guêpes car elles sont noires avec des tâches jaunes sur les côtés de l'abdomen. Leur pilosité permettra de les différencier facilement. Elles nichent dans des cavités déjà existantes dans



le bois, les creux des murs ou dans des galeries creusées dans le sol par des insectes. L'abeille cotonnière arrache les poils et les fibres des plantes pour en faire des petits balots qui isoleront et bloqueront son nid. Elles pollinisent tout type de fleurs mais ont une préférence pour les fleurs bleutées comme la lavande, l'épiaire ou les phacélies.

ACTUALITE

Dossier —

Les abeilles «résines»: Elles utilisent la résine de pin pour fabriquer les cellules de leur nid puis rebouchent ce dernier en mélangeant de la résine et des petits cailloux afin de camoufler l'entrée. Elles pollinisent essentielle-



ment des astéracées (gaillardes, oeillets d'Inde, chardon, marguerites, pissenlits...).

L'abeille de la sueur: C'est une abeille terricole, qui creuse son nid dans des sols sablonneux, légers et secs. Son nom vient du fait qu'elle est attirée par le sel contenu dans la sueur humaine.



L'abeille coucou: Elle se nomme ainsi car elle a un comportement semblable au coucou, oiseau qui parasite les couvées d'autres espèces. Les femelles pondent leurs oeufs dans les nids aménagés par d'autres espèces



d'abeilles. On les qualifie d'abeilles cleptoparasites

Les bûches à insectes :

Si vous souhaitez accueillir et observer des abeilles solitaires dans votre jardin, vous pouvez installer des bûches en bois dur (chêne, hêtre, châtai-



gner...) dans lesquelles vous percerez des trous de 3 à 15 mm de diamètre que vous espacerez au minimum de 1 à 2 cm. Prévoyez une profondeur d'environ dix fois la taille du diamètre. Installer les bûches à moins de 1 mètre du sol. Vous verrez rapidement les abeilles solitaires coloniser les lieux pour y installer leur nid et pondre leurs oeufs entre les mois de mars et mai. Elles refermeront les cavités avec un mélange de terre et de salive. Une larve sortira de l'oeuf au bout d'une dizaine de jours puis tissera un cocon pour se transformer en nymphe au mois d'août. L'abeille aura atteint sa taille adulte avant l'hiver mais ne sortira qu'au printemps suivant.

Des plantes mellifères dans votre jardin

Qu'elles soient domestiques ou sauvages, nos abeilles s'épanouissent dans les espaces leur permettant de trouver des ressources en nectar et pollen tout au long de la saison active. Chacun peut à sa manière favoriser la présence d'insectes pollinisateurs dans son jardin en semant ou plantant des fleurs reconnues comme mellifères, c'est-à-dire propice à la fabrication du miel.

Dès la fin de l'hiver, les arbres et arbustes sont les principales sources d'apport de pollen et nectar pour les pollinisateurs. Planter des fruitiers dans son jardin permet d'offrir une nourriture abondante sur une période de plusieurs mois. Les amandiers et les noisetiers, fruitiers précoces fleurissent dès les premiers redoux du mois de mars. Viennent ensuite les pêchers, poiriers, cerisiers et pommiers qui enchainent leur floraison de mars à juin.

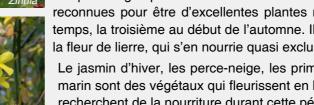




Les pulmonaires, muscaris ou la bourrache sont les premières à fleurir dans les jardins au début du printemps. Les espèces rustiques et les fleurs sauvages apparaissent progressivement dans les prairies et sur nos pelouses. Plus riches en pollen et nectar que les fleurs sophistiquées, elles sont particulièrement appréciées par les butineurs. En laissant pousser l'herbe sur certains espaces de votre jardin. vous verrez apparaitre pissenlits, pâquerettes, achilées, trèfles qui feront le bonheur des insectes...



En été, le choix est beaucoup plus vaste. Les gauras, cosmos, soucis, nigelle de damas, myosotis, tournesol, lavande ou encore zinnias sont reconnues pour leur rôle mellifère car ce sont des fleurs simples qui tiennent sur une longue période pouvant aller de mai à fin octobre et parfois même jusqu'en décembre pour les gauras.



Les plantes grimpantes comme le chèvrefeuille, la glycine ou le lierre sont également reconnues pour être d'excellentes plantes mellifères. Les deux premières au printemps, la troisième au début de l'automne. Il existe une abeille sauvage spécifique à la fleur de lierre, qui s'en nourrie quasi exclusivement, c'est la collète du lierre.

Le jasmin d'hiver, les perce-neige, les primevères, les héllébores de noël ou le romarin sont des végétaux qui fleurissent en hiver et qui seront utiles aux insectes qui recherchent de la nourriture durant cette période charnière.



Sources : apiculture.net | florabeilles.org | abeillesentinelle.net | Un grand merci à Stéphane et Valérie pour leur accueil et le partage de leur passion et leurs connaissances. Photos: V. Benoist | S. Jouy-Curieux | Creative Commons (CC).

LA VIE MUNICIPALE

Les conseils municipaux

Vendredi 5 novembre 2021

• OBJET: ANTENNE RELAIS ORANGE

Une réunion publique a été organisée à la Salle des Loisirs, le mercredi 6 octobre, afin d'échanger avec les administrés sur l'implantation d'une antenne relais sur la commune. Cette information a largement été relayée dans un courrier adressé aux habitants de la commune et plus particulièrement auprès de ceux concernés par la zone blanche.

En vue de compléter cette réunion d'information, Monsieur le Maire fait lecture aux membres du Conseil des mails parvenus en mairie de la part des administrés qui n'ont pas pu y participer, et majoritairement favorables à ce projet.

L'emplacement identifié pour l'implantation de l'antenne et des équipements techniques est la parcelle cadastrée B925 au lieu-dit « Boisaudier ». L'ensemble des frais d'installation et de fonctionnement seront pris en charge par l'opérateur ORANGE. Le conseil demande certaines conditions à l'installation :

- La plantation sur site de hautes tiges à croissance rapide (choix des essences en lien avec la commune) ;
- Le choix d'une antenne relais de couleur verte afin d'en diminuer l'impact visuel ;
- L'ouverture de cette antenne à d'autres opérateurs :

Les membres du Conseil Municipal procèdent au vote à bulletin secret :

- Par 13 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention.

• OBJET: SUBVENTION CAF VIVY

La commune de Neuillé étant destinataire des subventions versées par la CAF (pour les communes de Neuillé et de Vivy) celles-ci doivent faire l'objet d'un reversement à la commune de Vivy au titre de l'acompte perçu pour 2021 :

Le Conseil Municipal Valide le versement de l'acompte 2021 à la Commune de Vivy d'un montant de 17 981,35 € ;

• OBJET: TEMPS DE TRAVAIL ANNUEL DE 1 607 H/AGENT

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, et notamment son article 47;

- La durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1 607 heures (soit 35 heures hebdomadaires).
 - Les dispositions de la présente délibération entreront en vigueur à partir du 1er janvier 2022.

Le Conseil Municipal valide l'application de cette loi qui existe déjà sur la commune.

- nécessaire à la réalisation de cette décision.

• OBJET: VALIDATION DEVIS SONO SALLE DES LOISIRS

Pour faire suite au vol du matériel de sono intervenu en mars 2021, à la Salle des Loisirs de la commune, Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil du devis établi par la société Pulsat Ménager Saumur afin de remplacer le matériel dérobé : d'un montant de 1 502,48 € TTC; qui sera placé dans un coffre fermé.

OBJET: INSTRUCTION ADS - CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC LA VILLE DE LONGUÉ-**JUMELLES**

Vu la convention de prestation du service ADS pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol signée entre la ville de Longué-Jumelles et la commune de Neuillé ; Considérant la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme rendue obligatoire à compter du 1er janvier 2022 ; Considérant la demande des communes à accéder à la plateforme OXALYS et ainsi connaître l'avancement de l'instruction de leurs dossiers ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés : APPROUVE l'avenant n°1 à la convention de prestation de services ayant pour objet la revalorisation du droit d'accès annuel au service.

• OBJET : DEVIS ACHATS PANNEAUX DE VOIRIE

Considérant l'interdiction aux véhicules de plus de 3,5 T de circuler sur la Route des Caves, la Commission Voirie a demandé un devis à l'entreprise SES concernant la mise en place de nouveaux panneaux pour la Route des Caves et le changement d'une série de panneaux défectueux sur la commune ;

Considérant la vente de terrains à bâtir dans le lotissement des Périnières à Neuillé, la Commission Voirie a demandé un devis à l'entreprise SES pour l'attribution de nouveaux numéros de maisons et de panneaux de signalisation de la Rue Fontaine au Gué; - Panneaux de signalisation, devis N°D2112942 d'un montant de 1 107,96 TTC;

- Panneaux Rue et Nos de maisons, devis N°D2112944 d'un montant de 361,80 € TTC ;

LA VIE MUNICIPALE

- Les conseils municipaux

- 1. Châtaigner « Cathédrale » : Dossier suivi par Mmes Gabriels et Baudry
- Madame Gabriels fait lecture aux membres du Conseil du courrier dûment signé par la famille Roncin (propriétaire du terrain) pour la mise à disposition de la commune de l'arbre millénaire et de la parcelle autour de l'arbre au lieu-dit le Brûlis, afin d'en assurer l'entretien et la sauvegarde. Le locataire des terres sera informé de cette décision ;
- Attribution du label « Arbre remarquable de France » : La commission de labellisation de l'association A.R.B.R.E.S. s'est montrée favorable à l'attribution de ce label pour le châtaigner situé à Neuillé. Les propriétaires de la parcelle ont par ailleurs donné leur accord écrit pour l'obtention de cette distinction. Une convention devra être signée entre les partenaires (association/commune).
- 2. Distribution du courrier : Monsieur Le Maire a pris contact avec le service clients de la Poste suite à des problèmes de distribution du courrier sur la commune. Monsieur Bertin fait lecture aux membres du Conseil de la réponse qui lui a été adressée et dans laquelle la Poste présente ses excuses et s'engage à améliorer la qualité de sa prestation.

Vendredi 3 décembre 2021

• OBJET: PRIME DES AGENTS 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder aux membres du personnel de la Mairie une prime annuelle de 500 € au prorata du temps de travail.

Autorise le maire ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette décision.

• OBJET: VALIDATION DEVIS ORDINATEUR SECRÉTARIAT

- Valide le besoin de changer le matériel informatique de l'accueil du secrétariat ;
- Valide le devis réf DC1177, et le matériel proposé, par MASC INFORMATIQUE, pour un montant de 1 648.35 € HT soit 1 978.02 € TTC;

• OBJET: VALIDATION DEVIS DE LA SARL ROY

Considérant les travaux de restauration du lavoir du Pont de la ville :

Vu le devis présenté par l'artisan SARL ROY, proposant les travaux de « bardage, remplacement de la porte et une table de lavage »;

Le conseil municipal décide de :

- Valider le devis pour les travaux de <u>bardage</u> s'élevant à 752€ HT et de la <u>table de lavage</u> pour un montant de 987.92€ HT soit un total 2 087.90€ TTC pour ce devis ;
- Ne pas valider la proposition de remplacement de la porte pour le moment, le sujet reste en réflexion ;

• OBJET: DÉMISSION DE MME VINCENT MÉLINDA DU CONSEIL MUNICIPAL AU 31/12/2021

Considérant la demande écrite adressée par Mme VINCENT Mélinda, à la Préfecture ;

Considérant que Mme VINCENT Mélinda sollicite sa démission, à compter du 31 décembre 2021, du conseil municipal, pour des raisons personnelles et professionnelles ;

Le conseil prend acte de cette démission.

INFORMATIONS

- Marché des producteurs 2022 : Le marché est fixé au vendredi 16 septembre 2022 de 18h à 21h.

Vendredi 4 février 2022

• OBJET : ÉLECTION 4ÈME ADJOINT(E) SUITE DÉMISSION DE L'ÉLUE EN DÉCEMBRE 2021

Vu la délibération DCM2020.05.27 relative à l'élection des adjoints au Maire fixant leur nombre à quatre ; il est procédé à l'élection d'un nouvel adjoint. Monsieur Vincent BENOISTseul candidat est élu à la majorité.

LA VIE MUNICIPALE

Les conseils municipaux

• OBJET : RECRUTEMENT D'UN AGENT EN CDD AU TITRE DES ARCHIVES DE LA COMMUNE

Le conseil décide la création à compter du 5 janvier 2022 d'un emploi non permanent pour réaliser l'archivage de tous les documents de la commune. La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 444/IM399 du grade de recrutement.

• OBJET : DEVIS TRAVAUX LOGEMENT DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DU SUZON

Vu les problèmes d'humidité du logement en location, situé au-dessus de l'école publique du Suzon, il est nécessaire de procéder à l'installation d'une VMC (ventilation mécanique contrôlée), la Commission Patrimoine a étudié les devis transmis par les entreprises et valide : Éric DELAUNAY, 929,10 € TTC

OBJET: INOVALYS – CONTRAT SUIVI HYGIÈNE (RECONDUCTION POUR 2022)

Vu le contrat suivi hygiène du Laboratoire Inovalys site du Mans ; le conseil **valide** le renouvellement de la convention pour l'analyse régulière des locaux de la cantine et des produits servis.

INFORMATIONS

- 1. Plan guide 2022 de la commune : Une réédition du plan guide communal est en cours. Ce document sera diffusé auprès des administrés, des visiteurs et des lieux ouverts au tourisme. Sa publication est rendue possible grâce aux emplacements publicitaires à disposition des entreprises, artisans et commerces de la commune et de la région afin de mieux faire connaître leurs activités professionnelles. Monsieur Vincent BENOIST présente aux membres du Conseil une première maquette restant modifiable et il prend note des remarques et corrections nécessaires.
- 2. Projets 2022 (création de groupe) :
- Modification de la salle Branchereau en vue de la création d'un espace multi-activités : Ce projet sera mené par un groupe d'élus. Les habitants de la commune et les associations de la commune seront associés à cette réflexion. La commune pourra se faire accompagner du C.A.U.E. pour le projet architectural.
- **3. Prochaines élections :** Afin d'organiser les permanences avec les élus, les membres du Conseil Municipal prennent note des dates des élections pour 2022 :
 - Les dimanches 10 et 24 avril ;
 - Les dimanches 12 et 19 juin ;
- 4. Poste de responsable des services techniques de collectivité: Des entretiens en présence de Monsieur le Maire et de Madame Patricia Common ont eu lieu avec différents candidats, c'est Monsieur Manuel Robin qui a été retenu pour remplacer Monsieur Éric Gillon qui doit partir en retraite le 31 mars prochain. Monsieur Robin devra par conséquent démissionner du conseil municipal.
- 5. Châtaigner « Cathédrale » : Madame Catherine Baudry informe les membres du conseil de l'octroi d'une aide de 1 000 € versée par l'association A.R.B.R.E.S. à la commune et annonce que l'arbre est victime de la maladie du chancre qu'il est très difficile de soigner, un traitement va toutefois être mis en œuvre.

Vendredi 4 mars 2022

• OBJET: DEVIS TRAVAUX COMMISSION PATRIMOINE

Café « P'tit Neuilléen » (Peinture des façades du restaurant) : 2 devis reçus

- Choix du devis de l'entreprise Masson Morel d'un montant de 4 519,44 € HT

Logement au-dessus de l'école publique :

- 1- Isolation des murs et pose de volets roulants : 2 devis reçus
 - Choix du devis de l'entreprise Joaquim Soriano d'un montant de 4 534,70 HT €;
- 2- Peinture des murs isolés et des placards, pose et peinture des plinthes : 2 devis reçus
 - Choix du devis de l'entreprise David Meslin d'un montant de 1 160,61 € HT

Salle des Loisirs : 2 devis reçus

- 1- Peinture et démoussage préau entre la bibliothèque et la mairie :
 - Choix du devis de l'entreprise le Coup de Pinceau d'un montant de 1 780€ HT
- 2- Peinture et démoussage salle des jeunes, salle des fêtes, chaufferie mairie :
 - Choix du devis de l'entreprise le Coup de Pinceau d'un montant de 4 270,€ HT

LA VIE MUNICIPALE

Les conseils municipaux

Horloge de l'église : 2 devis reçus

Après différents échanges avec les entreprises concernant la fourniture d'un cadran à éclairage led, le conseil valide .

- Le devis de l'entreprise Bodet Campanaire, agence Ouest, d'un montant de 3 801€ HT

Installation de capteurs CO2 en milieu scolaire :

Afin de lutter contre la transmission de la Covid-19 et améliorer la qualité de l'air dans les espaces clos, l'État encourage les communes à installer des capteurs de CO2 en milieu scolaire et intensifie son niveau de financement pour l'installation de ces équipements avec une subvention de 8 €/élève.

- Le devis de l'entreprise Frank Coué pour l'installation de 6 détecteurs CO2 d'un montant de 674,00 € HT

• OBJET : NOMINATION SUPPLÉANT PARC NATUREL RÉGIONAL

Vu la démission de Madame Mélinda VINCENT de ses fonctions d'adjointe au Maire et de déléguée suppléante au comité syndical du PNR; Madame Catherine BAUDRY est proposée aux membres du Conseil Municipal pour occuper ce poste;

• OBJET: SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un tableau récapitulatif des subventions accordées aux associations au titre des années 2019 à 2021. Sur la base de ces éléments les subventions suivantes sont attribuées au titre de l'année 2022 aux associations ci-après désignées :

EVS (enfance et jeunesse)	30 335	Protect° des cultures (SGDON)	600	LAEP Accueil enf. parents	211
Société l'Agrément	120	APEUP (Ecole Publique)	250	Restaurants du Cœur	205
Intrépide Neuilléen	250	APEL N-D des champs	250	Chorale ARIA	80
ASVN	700	ADMR	1 000	Asso. maires ruraux	120
CAUE	100	Prévention routière	75	ARBRES remarquables	45
Groupement Chasse	50	SPA	314	Asso. termites	1 000
Comité des fêtes	250	CATM Anciens combattants	50	EVS animation	366
FNATH	160	Asso. coordinat° autonomie	30		
Fondation du patrimoine	75	Association sauvegarde	50		

Total subventions associations 2021 : 39 691.00 €

INFORMATIONS

- 1. Cantine scolaire Loi EGAlim : La commune de Neuillé avait retenu un partenariat avec GABBAnjou pour la mise en place d'un audit afin d'atteindre les objectifs de la loi EGAlim, en particulier :
- La mise en lien avec des producteurs biologiques locaux, le cantinier M. Laurent DECOTTIGNIES collabore déjà avec quelques producteurs sur la commune ;
- Animation pédagogique avec les enfants soit au restaurant scolaire ou dans les écoles de la commune ;
- Une réunion d'information pour les parents d'élèves et le personnel de la cantine : La 1ère réunion du comité de pilotage est prévue le lundi 7 mars à 19 h à la salle Branchereau (3 familles se sont inscrites) ;
- Une réunion de restitution aura lieu à mi-parcours avec GABBAnjou;
- 2. Vitraux de l'église de Neuillé: Le père Bertrand, responsable de la CDAS à Angers (Commission Diocésaine d'Art Sacré) est venu à Neuillé pour rencontrer, en présence des élus, deux entreprises spécialisées dans la restauration des vitraux qui pour certains sont très abîmés. Il accompagnera la commune dans le choix de l'entreprise sur la base des devis établis (fourchette basse, moyenne ou haute selon la complexité de l'intervention réalisée par l'entreprise). Ce travail de restauration peut s'étaler sur plusieurs années.
- **3. Élections :** En 2022, il convient de procéder à une refonte des listes électorales. Les cartes d'électeurs seront envoyées semaine 12 (soit du 21 au 25 mars).
- 4. Ukraine: Monsieur Guy Bertin fait part aux membres du Conseil du communiqué de presse de l'AMF 49 adressé aux maires et présidents de communautés de Maine-et-Loire solidaires de l'Ukraine. Au niveau de la commune de Neuillé, Mesdames Béatrice Lebouteiller-Mabileau et Cécile Gabriels se proposent d'organiser la collecte de matériel et de produits de 1ère nécessité qui se tiendra semaine 10 dans la salle du Conseil de la Mairie. Un appel aux dons sera publié par voie d'affichage, par voie de presse (Mme Valérie Roy) et via les réseaux sociaux (M. Vincent Benoist).



LA VIE MUNICIPALE

L'actualité des commissions

Patrimoine

Le mur du son

La cantine scolaire située dans la salle Branchereau a été équipée de panneaux phoniques afin de réduire les nuisances sonores pour les enfants et le personnel communal. Installés sur les murs ou suspendus au plafond, ces panneaux et cubes colorés devraient permettre d'absorber le son et réduire la résonnance dans la salle.



Patrimoine

Nouveau projet pour Neuillé

Cela fait partie des grands projets de l'équipe municipale élue en 2020. L'étude sur le réaménagement du bâtiment abritant les vestiaires et la buvette du foot va débuter. Pour cela un groupe de travail s'est constitué au sein du Conseil municipal et une réunion publique aura lieu le mercredi 11 mai à 19h à la salle des loisirs afin d'associer les habitants à ce projet que nous souhaitons participatif.



Élections

Inscription sur les listes électorales

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022. Il est encore temps de vous inscrire si :

- Vous venez d'arriver sur la commune
- Vous allez avoir 18 ans

Pour vous inscrire, vous pouvez vous rendre directement à la mairie ou sur www.service-public.fr, rubrique Papier et citoyenneté.

Vous avez jusqu'au mercredi 4 mai 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 6 mai 2022 pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

Communication

Le bon plan!

Un nouveau plan guide papier de la commune est en cours de réalisation. Il indiquera le nom des rues, les sentiers de randonnées et les parcours vélo passant par la commune. Ce guide sera distribué aux habitants du village, aux hébergeurs et mis à disposition des touristes.



Environnement

Plantations des haies

Nous vous en avions parlé lors de l'édition de juillet dernier du Petit Neuilléen, la Région Pays de la Loire lance un programme de plantation de haies pour les parcelles classées agricole. La prise en charge financière est comprise entre 80 et 100%. La commune de Neuillé va monter un dossier collectif afin de faciliter les démarches de chaque professionnel.

Pour les particuliers, un autre dispositif porté par le Département de Maine-et-Loire permet des financements à hauteur de 50%. Pour en bénéficier, un minimum de 100 mètres linéaires de plantations doit être réalisé. La commune sera également porteuse du projet. Les personnes intéréssées par la démarche peuvent s'inscrire à la mairie ou envoyer leurs coordonnées à l'adresse suivante : mairie.neuille@wanadoo.fr

• Embellissement du village

Concours des maisons fleuries

La commission dynamique communale en charge de l'embellissement du village organise le concours des maisons fleuries 2022. Un nouveau réglement sera prochainement rédigé et mis à disposition en mairie et sur le site internet de la commune. Le jury passera dans le village durant la 2ème quinzaine de juin afin de contempler les talents des jardiniers et créer un moment d'échange.

Fête de la musique

En juin prochain, la fête de la musique fera son grand retour dans la commune. Le programme n'est pas encore connu mais vous pouvez d'ores et déjà réserver votre soirée du vendredi 24 juin.

LA VIE MUNICIPALE L'actualité des commissions

Voirie

Fin des travaux pour la liaison douce

La seconde tranche des travaux de la liaison douce et la réfection de la voirie rue des Lonchamps s'achèvent. Les premiers cyclistes pourront bientôt emprunter le nouveau tronçon en site propre. Une passerelle a été installée pour franchir le Suzon, une aire de pique-nique sera aménagée à proximité du cours d'eau et des haies plantées entre la piste cyclable et la route.

La rue des Longchamps a changé d'aspect, des trottoirs et des places pour se garer ont été créés. Les riverains qui le souhaitaient ont pu profiter des travaux pour aménager leur entrée. Des massifs et plantations viendront agrémenter et végétaliser la rue.







Élections

Solidarité

Dons pour l'Ukraine



Le Conseil municipal a décidé le 4 mars de mettre en place une permanence pour collecter les dons à destination des Ukrainiens. L'appel a été largement entendu et relayé car les neuilléens et les habitants des communes voisines ont déposé en masse des vêtements, couvertures, produits d'hygiènes... au point que la salle du Conseil a rapidement été saturée ! 106 cartons, 45 sacs, des matelas, lits de camps... sont ainsi partis dans le centre de collecte de l'île aux enfants à Saumur. Un grand merci aux habitants pour ce bel élan de solidarité!



Personnel communal

ÉLECTION

Départ en retraite d'Éric Gillon



Arrivé le 1er mars 2007 au service technique de la mairie de Neuillé, Éric Gillon partira en retraite le 1er avril prochain. « Ces 15 années auront passé très vite, j'ai l'impression d'être arrivé hier ». Et, il s'en est passé des choses sur plus d'une décennie. « Beaucoup de souvenirs, de bons moments comme l'aménagement du city stade avec les dizaines de m3 de terre à déplacer suite au terrassement du terrain multisport, la création du terrain de bicross et de l'aire de pique-nique, la construction du kiosque. Des moments douloureux avec le décès de mon collègue Patrice Chevesson durant son service en 2016 ».

Avant d'être embauché à Neuillé, Éric a travaillé pendant 7 ans comme chauffeur poids-lourds chez Véolia à Saumur. Quand il a appris que la mairie cherchait quelqu'un pour remplacer Roger Beillard, ancien employé communal partant à la retraite, il a tout de suite postulé. «Les relations avec les élus se sont toujours bien passées, j'ai toujours pris beaucoup de plaisir à venir travailler». Il aura connu 3 adjoints à la voirie, Guy Mortreau jusqu'en 2008, Alain Percevaux de 2008 à 2014 et Manuel Robin depuis 2014.

Aujourd'hui, il connaît pratiquement tous les habitants du village, même les nouvelles familles car Éric, c'est aussi le monsieur sécurité qui voit défiler matin et soir des dizaines d'enfants sur le passage piétons devant l'école du Suzon.

Éric va maintenant pouvoir profiter de la retraite. «Une retraite ça se prépare, on ne peut pas partir comme ça du jour au lendemain, il faut avoir des projets» : se mettre à la marche, à la pêche mais aussi prendre du bon temps en moto, sa passion «Maintenant plus besoin de me presser pour rentrer le dimanche soir, je pourrai pousser les virées en moto iusqu'au lundi.»

Toute l'équipe municipale lui souhaite une très bonne retraite et un grand merci pour tout le travail accompli.

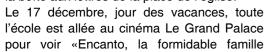
11

ENFANCE/JEUNESSE Education

L'école publique du Suzon

Depuis la dernière parution, il est bien évident que tout ne s'est pas déroulé exactement comme nous aurions pu le souhaiter dans les écoles... Malgré une période marquée par les aléas de la crise sanitaire, nous avons réussi à maintenir quelques temps forts pour l'école et, grâce à un horizon qui s'éclaircit, de belles programmations sont également à venir...

NOËL: Les enfants ont préparé et vécu tous les événements de cette période avec grand enthousiasme! Tout d'abord la décoration du sapin et l'envoi de la fameuse lettre au Père Noël qu'ils sont allés mettre directement dans la boîte aux lettres de la place de l'église.











d'ailleurs, car il a même joué avec eux dans la cour et pris le temps de faire une petite photo avec chaque enfant à qui il a offert un petit paquet de bonbons. Journée formidable avant de partir en vacances n'est ce pas ? **DÉBUT JANVIER**: De retour de vacances, les enfants ont découvert que le Père Noël avait déposé de nombreux cadeaux aux pieds de nos sapins et il avait également ame-

né des nouveaux copains ! En effet, des élèves ont fait leur rentrée et les effectifs se montent désormais à 27 dans la classe des TSPS-PS-MS et 25 dans celle des GS-CP.

journée était loin d'être terminée car une belle surprise les attendait dans l'après-mi-

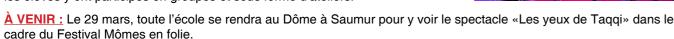
di... La venue du Père Noël !!! Alors là, ils étaient heureux, et le Père Noël aussi

PÉRIODE 4 : Enfin, il semble que le ciel se dégage... Plusieurs événements en cours et à venir!

Tout d'abord, l'arrivée de Mme RIVET en remplacement de Mme BEUGNON partie en congé maternité. Soulagement pour toute l'école et en particulier pour la classe de GS-CP!

Le 11 mars 2022, toute l'école s'est rendue à Angers pour assister à une représentation du Cirque Océania. Les enfants ont pu en prendre plein les yeux avec clowneries et acrobaties en tous genres!

Le 15 mars, une intervention a eu lieu à l'école sur l'équilibre alimentaire. Tous les élèves y ont participés en groupes et sous forme d'ateliers.



Le 24 mai, les élèves pourront mettre leur tenue d'apprentis jardiniers car ils se rendront aux Jardins du Cœur qui accueillera une nouvelle fois l'école pour y découvrir tout ce qui touche au jardin au travers de différents petits ateliers : rempotage, plantations, découverte des petites bêtes du jardin, du compost...

D'autres projets sont en cours de finalisation, en partenariat avec les acteurs locaux...

Votre enfant né en 2019 ou 2020 peut dès maintenant être inscrit en Petite Section ou en Toute Petite Section. Renseignements et inscription au 02.41.52.57.85 ou ce.0490551h@ac-nantes.fr

Quelques nouvelles de l'APE des écoles publiques de Blou et Neuillé!

Tout d'abord, un grand merci aux nouveaux : Toutes ces petites opérations vont nous permettre membres de cette année qui nous permettent de mener nos actions et de réunir des fonds pour les sorties scolaires des enfants.

La vente des brioches et des gâches de Vendrennes en collaboration avec l'APE de Vivy a été couronnée de succès ! Ces ventes nous permettent notamment de contribuer à la sortie au Cirque pour l'école maternelle et au concert qui se déroulera à Angers le 19 mai, pour l'école primaire.

Le marché de Printemps organisé par l'école de Blou (mercredi 4 mai) sera aussi l'occasion pour nous de proposer, entre autres, une vente de sacs en toile ornés de dessins réalisés par les enfants.

d'envisager la tenue d'une Fête des Écoles : enfin ! Après deux années d'absence, nous sommes ravies d'annoncer que cette Fête des Écoles aura lieu le samedi 18 Juin, en début d'après-midi, sur le grand parking de l'**École de Blou**, juste à côté de l'esplanade où se construit actuellement une nouvelle aire de ieux. Plusieurs animations et stands animeront l'après-midi pour accompagner le spectacle des enfants et fêter

comme il se doit la fin de cette année scolaire et le début de l'été. Attention, préparez-vous pour une belle tombola!



ENFANCE/JEUNESSE

— Education –

Ecole Notre Dame des Champs

Chers amis de Neuillé, ravis de vous retrouver après cette période complexe concernant la COVID dans les écoles.

Bien que nos soucis personnels sur cette pandémie s'éloignent petit à petit, nous saluons la proposition de la Mairie de Neuillé concernant l'aide à apporter à la population ukrainienne. Nos élèves y ont été très sensibles. Et bien qu'il ait fallu à la fois les rassurer sur ce qu'ils entendaient tout en expliquant pédagogiquement les difficultés subies par les ukrainiens, n'oublions pas que nos jeunes sont ensevelis par les informations et images qu'ils recoivent concernant cette guerre. De fait nous félicitons la mairie pour les aider à agir sur la solidarité qui est si présente à cet âge afin de projeter l'espoir d'un monde plus uni malgré les inquiétudes. Tout en poursuivant cet espoir voici quelques moments de vie de nos élèves ces derniers temps.

Des bricolages pour un marché de noël revisité, la célébration de noël et les cadeaux du père noël

Cette année, le marché de Noël fut un « léger » casse-tête avec les protocoles sanitaires mais nous nous sommes lancés malgré tout. Si notre fameux bar à huitres, le chocolat chaud, le vin chaud et autres moments bien agréables pour notre moral n'étaient pas au rendez vous, cela ne nous a pas empêchés de nous retrouver pour chanter et pour vendre les bricolages confectionnés par les petites mains de nos chers élèves. Une belle réussite malgré l'attente d'un véritable marché à venir. Après cela, nous avions bien mérité une célébration de Noël





à l'Eglise avec nos lampions. Et après un repos et des vacances fort agréables parmi les nôtres, nous avons eu l'agréable surprise de recevoir de magnifiques cadeaux de la part du Père Noël! Finalement malgré la COVID, nous avons tenté de toutes nos forces et avec tout notre espoir de vivre au mieux des instants de rassemblement vers l'espérance et la vie.

Animations



LES SORTIES À LA MÉDIATHÈQUE : LE POP'UP Le projet Pop'Up a eu

lieu dans le cadre de notre parcours artistique et nous avons pu aller à la rencontre d'une autrice qui nous a expliqué son procédé. Nous avons même réalisé notre propre pop'Up! C'était magique! Pour clore ce temps nous sommes retournés à la Médiathèque et alors nous avons découvert de nombreuses œuvres d'art en Pop'Up et avons bénéficié de lectures plaisir.



L'ÉGALITE HOMME-FEMME : Suite à la journée du 8 mai, la classe de CE/CM a vécu un temps de débat citoyen autour de la question de l'égalité entre les sexes. Débat fort intéressant car des stéréotypes sont déjà mis en place pour certains, La Ligue de Droits de l'Homme accompagnait ce temps au sein de la classe. Merci à eux.



LE SPORT : Le retour de la piscine Quel plaisir ! Les cours de piscine reprennent ! Après le temps des CE/CM, arrivera celui des GS/CP dès mi mars, nous avons hâte nous aussi.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre école, vous pouvez prendre attache auprès de Mme CHOISNE Véronique, cheffe d'établissement, au 02-41-52-59-69. par mail neuille.notredame@ec49.fr

À VENIR: Tous ces projets ne sont qu'un commencement. À venir: Les spectacles de l'agglo « Mômes en Folie », nos classes sont sélectionnées, la sortie au musée, le projet art et fresque, Le Parc Oriental de Maulévrier et ..enfin.. ; la kermesse!

Les associations de l'école poursuivent leur accompagnement auprès de la communauté éducative.

- -l'Organisme de Gestion (O.G.E.C.) a un rôle juridique, économique et financier.
- 4 parents d'élèves font parti de ce bureau, ils sont au travail avec la cheffe d'établissement. Leurs actions pour le bien de l'école pour cette période :
- -reconduction jusqu'à la fin de l'année scolaire du contrat de notre A.S.E.M Mme Couasnet Alexia sans qui nous serions perdus! Merci à eux et à Alexia.
- -le projet de nouvelles fenêtres dans la salle GS/CP afin d'isoler davantage les salles et la pose de stores sur toutes les fenêtres de l'école. Les devis sont réalisés, les demandes d'aide de subvention réalisées. Ce projet devrait devenir réalité d'ici à la fin de l'année scolaire. Un énorme merci, nous allons enfin éviter les grandes chaleurs.. et les grandes fraîcheurs! BRAVO
- -l'Association des Parents (A.P.E.L.) a un rôle d'accueil, d'animation, d'information, de conseils et de représentations des parents d'élèves. Le nouveau bureau a été modifié, bonne route également à eux! Malgré une période complexe pour organiser nos grands rassemblements habituels, l'APEL a su se diversifier avec de nombreuses ventes.
- -Elle a participé à l'organisation du marché de Noël
- -Elle a validé des aides financières envers l'OGEC
- pour le contrat ASEM et les fenêtres/stores -Elle organise le carnaval de mi-mars
- -Elle souhaite organiser une randonnée caritative
- -Elle participe à l'organisation de la kermesse de fin d'année
- -Elle aide à subventionner les sorties scolaires





ASSOCIATIONS

- Sport -

LE POINT SUR LES EQUIPES DE L'AS VIVY-NEUILLÉ 90



La saison 2021-2022 continue, avec les différentes contraintes mais avec le plaisir de se retrouver sur le rectangle vert et ainsi pratiquer un sport utile et bienfaisant pour la santé des jeunes et des moins jeunes.

L'Equipe fanion a du mal dans son championnat de D2, avec pour l'instant 5 victoires, 4 nuls et 7 défaites, donc à une 9e place dangereuse car il peut y avoir des descentes jusqu'au 10e, mais est toujours en course en Coupe des Pays de Loire après avoir passé 6 tours, record absolu et rencontrera une R3, 1ère de son groupe.

La B en D3 avec 4 victoires, 4 nuls et 6 défaites, est 8e de son groupe là aussi sur menace des dernières places.

La C en 4, avec 3 victoires, 3 nuls et 7 défaites dans un championnat qu'elle découvre avec de très bonnes équipes premières du secteur, expérience et jeunesse sont réunies pour faire une bonne saison. Elle est éliminée de la Coupe H. Sourice.

Notre équipe féminine de Loisirs à 8 évolue bon an mal an avec des résultats prometteurs, mais demande à s'étoffer quelque peu, elles sont coachées par Joël BANNIER, et n'hésitez pas à venir les encourager.

En Jeunes les différentes équipes sont engagées :



L'équipe de U17 en entente avec St Lambert a été constituée, elle joue en D3 avec 15 joueurs et a engrangé 1 victoire et 3 défaites, 4e du groupe, elle ambitionne le haut de tableau.

Equipe de U15 est montée en D3 avec un effectif de 15 joueurs mais le niveau supérieur est difficile pour nos jeunes joueurs.

L'équipe de U13 avec un effectif total de 12 joueurs, est également en souffrance dans son groupe de D3

Enfin nos équipes foot animation avec 2 Equipes de U11et 20 joueurs, ainsi que les U6-U9 là aussi avec 20 joueurs s'initient au foot en équipes de 3 ou 5 joueurs.

Notre école de foot est renommée et n'a pas à rougir des plus grosses structures mais cela implique évidemment d'avoir suffisamment d'encadrants et de dirigeants pour emmener tout ce petit monde vers le chemin des victoires.



- PROCHAINS MATCHS SENIORS SUR LE STADE DE VIVY -

Dim. 10 avril à 13h ASVN C – US Corné A et ASVN B – US Parcay A à 15h ASVN A – US Beaufort B

Dim. 8 mai à 13h ASVN C – ES Andard-Brain C et ASVN B – EA Baugeois B à 15h ASVN A – RC Doué B

Dim. 15 mai à 13h ASVN C - Longué B et à 15h ASVN B - Longué A

PROCHAINES MANIFESTATIONS

SAM. 11 JUIN 2022 : Tournoi de Jeunes U11-U13-U15-U17 – Challenge Souvenir Michel-Mandot | SAM. 2 JUILLET 2022 : Assemblée générale | SAMEDI 27 AOÛT 2022 : Concours de Pétanque interne Stade de Vivy | SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022 : Soirée Dansante Salle des Bassauges à VIVY

Tél Stade : **02-41-52-50-63** / Ludovic DESRUES : **07-86-01-37-65** / Willy DELAUNAY : **06-79-01-57-69** Retrouvez toutes les infos sur le site internet du club : <u>http://as-vivy-neuille-90.footeo.com</u>

Animations -

• La rando du comité des fêtes

Cette fois-ci c'est la bonne! Après deux années d'interruption pour cause de covid, les Neuilléennes sont de retour. La randonnée pédestre aura lieu le dimanche 22 mai à partir de 8h à la salle Branchereau. Trois parcours seront proposés et un parcours famille avec jeux et énigmes pour les grands et les petits. Tarif adulte 4€ - gratuit pour les enfants.

Environnement

Destruction des nids de frelons asiatiques

En cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques chez vous, n'essayez surtout pas de le détruire vous-même. Appelez la mairie qui vous guidera pour trouver un professionnel. L'intervention vous sera intégralement remboursée par l'association **Protection des cultures**.



ACTUALITÉ À Navillé et el

- À Neuillé et aux alentours...

• Passage du Tour Auto 2022



L'Association Sportive Automobile Tour Auto organise du 25 au 30 avril 2022 la 31ème édition du Tour Auto, épreuve sportive automobile de voitures historiques regroupant au maximum 230 voitures participantes.

L'itinéraire passera à Neuillé, sur la **D767**, route de la Ronde en provenance de Vernantes le mardi 26 avril vers 13h20.

· Réunion mutuelles santé

Axa organise une réunion d'information sur les mutuelles santé pour les habitants de Neuillé, en particulier pour les retraités, travailleurs non salariés, agriculteurs et agents du service public. Une mutuelle communale pourra être proposée à des tarifs préférentiels. Cette réunion aura lieu le lundi 25 avril à 18h à la salle des loisirs.

Rencontre VTT

Le critérium départemental de cyclotourisme a organisé une session VTT spécial jeunes à Neuillé le samedi 12 mars 2021. Au programme de la journée : Des épreuves techniques le matin et un parcours de 25 km l'après-midi. Les coupes et médailles ont été remises en fin de journée à la salle des loisirs.





• Nouvelle entreprise à Neuillé

TOITURE - TERRASSE - BASSIN - PISCINE



Ketancheite@gmail.com 49

07 80 58 33 55

• Feu de déchets verts

Source: www.service-public.fr

Avec l'arrivée des beaux jours, les travaux de tailles et de déherbage reprennent dans le jardin. Se pose alors la question de l'élimination de tous ces déchets verts.

Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin?

Les déchets verts sont constitués de végétaux humides : L'herbe après tonte de pelouse, résidus d'élagage, de taille de haies et arbustes, de débroussaillage, épluchures de fruits et légumes.

Il est possible :

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps
- de les déposer à la déchèterie, c'est gratuit!

Il est interdit:

- de les brûler à l'air libre
- de les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit.

Pensons à nos voisins qui subiront la fumée et les odeurs de notre

Et pourquoi pas une haie sèche?

Une autre solution pour réutiliser les branchages en tout genre est de construire une haie sèche. Elle vous permettra de protéger certains secteurs de votre jardin en jouant le rôle de brise-vent. Vous pourrez même y faire grimper des courges, melons ou des plantes



exemple de haie sèch

pour la végétaliser. Ce sera également un endroit de protection pour les oiseaux, hérissons et insectes.

Sur une bande de 50 cm à 1m de large et quelques mètres de long, enfoncez des poteaux en bois à intervalle régulier (tous les 80cm à 1m). Déposez à l'intérieur, les branchage de taille de haies, d'arbres, tiges de framboisiers... Utiliser régulièrement des ficelles pour éviter que les poteaux ne s'écartent avec la pression des branchages. Vous pouvez ainsi monter à la hauteur souhaitée. Chaque année vous pourrez réalimenter votre haie qui petit à petit se sera tassée.

• Portes ouvertes à la chèvrerie de la voie lactée

Après le succès des portes ouvertes du 20 février, une nouvelle journée est proposée le dimanche 24 avril à partir de 15h. Les visiteurs pourront participer à la remontée des chèvres avec les chiens de troupeaux, déguster et acheter des fromages.

Pour rappel, les ventes à la ferme se font tous les mercredis, vendredis, samedis matin de 10h30 à 12h et le dimanche matin à côté de la boulangerie de Vivy.





14

ACTUALITE À Neuillé et aux alentours...

Faire son marché à Vivy

La commune de Vivy vient de lancer son marché hebdomadaire le vendredi matin de 8h30 à 12h30, place Auguste Harrault à côté de la mairie.



• Marché des producteurs



Comme chaque année, les communes du Pays Allonais organisent en partenariat avec la chambre d'agriculture de Maine-et-Loire et le Parc naturel régional,

des marchés des producteurs locaux. La commune de la **Breille-les-Pins** ouvrira la saison avec son marché le **vendredi 6 mai** à partir de **18h**. Suivront ensuite :

- Brain-sur-Allonnes le 27 mai,
- Vivy le 17 juin,
- Varennes-sur-Loire le 8 juillet,
- Allonnes le 29 juillet,
- Villebernier le 26 août,

Le marché à **Neuillé** aura lieu le **vendredi 16 septembre** de **18h à 21h.**

Le P'tit neuilléen anime le village



Le bar restaurant de Neuillé organisera tout au long de la saison des soirées à thème. Au programme : soirée fouées, moules-

frites, paella, barbecue, avec animation musicale. Les dates seront communiquées à l'avance. Pour plus d'information, n'hésitez pas à suivre l'actualité du P'tit neuilléen sur sa page facebook ou à vous rendre directement sur place.

Naissances

BOUILLÉ Zoé, Valérie, Laurence, *le 30 janvier 2022* DELORME Maylonn, Mayson, *le 15 février 2022* RABILLER Cécile, Danièle, Maïté, *le 8 mars 2022*

Mariage

Le 26 février 2022
Florent AUMONT et Prescilia ZENTZ

Décès

BOMTEMPS Hélène, Marcelle née **LATOUCHE**, *le 5 décembre 2021* **AMIRAULT** Gilbert, Alexandre, *le 31 décembre 2021*

Le carnet

À vos potagers, prêts ?... Plants B!

Après une première année d'installation riche en émotions et en solidarité, c'est avec grand plaisir que je vous ouvre les portes de la Serre pour cette saison 2022 : Partageons ensemble cette nouvelle aventure potagère et gourmande ! Au Menu : de la diversité dans vos jardins, de la couleur et du goût dans vos assiettes !

- un large choix de plants potagers de printemps (tomates, aubergines, poivrons et piments, cucurbitacées divers et variés : concombres et cornichons, courges et courgettes, melons, pastèques ...) des classiques au plus surprenants !
- une belle collection de variétés de fraisiers
- une belle gamme d'aromatiques et fleurs comestibles et/ou ornementales et de plantes compagnes et utiles au potager (Vivaces et annuelles)
- vous pourrez également venir composer votre assortiment de salades et mesclun, betteraves et blettes, maïs etc ...
- Terreau professionnel (en sac de 70L et en vrac), godets biodégradables et autres semences sont disponibles.

Conseils et bonne humeur vous attendront à partir du 6 avril, les mercredis et vendredis de 14h à 18h30. Ouvertures exceptionnelles le WE et jours fériés en l'absence de marchés.

otion-

Samedi 30 avril 2022, fête de Printemps à la ferme!

Venez retrouver et découvrir des producteurs, artisans et créateurs et profiter des portes ouvertes pour visiter la Serre! Venez partager un moment convivial et goûter nos spécialités gourmandes autour d'une table...



Le Clos des Poiriers 49680 NEUILLE / 06.78.25.11.36 / plantsb49@gmail.com / Facebook : Plants B

• Expo. à la Maison du Parc à Montsoreau

Ludique, pédagogique et interactive, l'exposition «Force de la nature» permet de découvrir les paysages, la faune et la flore de l'Anjou et se présente sous forme de jeu composé de 7 missions à effectuer.

Accompagnée d'un jeu, cette exposition s'adresse plus particulièrement aux visiteurs à partir de 8 ans.

Exposition réalisée par le Département de Maine-et-Loire. Horaires : De 09:30 à 13:00 - 14:00 à 18:00, tous les jours sauf le lundi. Ouvert le lundi de Pâques.



maine-et-loire.n

aniou